

Allongement de la durée du vide sanitaire directement liée à la mise en œuvre de mesures réglementaires exceptionnelles de fixation de durées minimales de vide sanitaire supérieures à la durée minimale habituelle (réglementée ou de référence) de vide sanitaire :

Ces tableaux ci-dessous sont à remplir en fonction du nombre de vide sanitaire subis dont la durée a été allongée directement en raison des mesures sanitaires mises en place

Vide sanitaire n°1

Zone réglementée dans laquelle l'exploitation est implantée :

zone de restriction (ZR) : zone de protection (ZP) : zone de surveillance (ZS) :

Type de production concernée	Nombre d'animaux concernés (nombre d'animaux remis en place après le vide sanitaire)
poulet Label Rouge ou élevé en plein-air	
pintade Label Rouge ou élevée en plein-air	
poulet biologique	
poulet standard et coquelet	
dinde	
Caille	

Date de début du vide sanitaire (après phase de nettoyage-désinfection) : ...

Date de fin du vide sanitaire (date de remise en place de volailles) : ...

Vide sanitaire n°2 (le cas échéant)

Zone réglementée dans laquelle l'exploitation est implantée :

zone de restriction (ZR) : zone de protection (ZP) : zone de surveillance (ZS) :

Type de production concernée	Nombre d'animaux concernés (nombre d'animaux remis en place après le vide sanitaire)
poulet Label Rouge ou élevé en plein-air	
pintade Label Rouge ou élevée en plein-air	
poulet biologique	
poulet standard et coquelet	
dinde	
Caille	

Date de début du vide sanitaire (après phase de nettoyage-désinfection) : ...

Date de fin du vide sanitaire (date de remise en place de volailles) : ...

Vide sanitaire n°3 (le cas échéant)

Zone réglementée dans laquelle l'exploitation est implantée :

zone de restriction (ZR) : zone de protection (ZP) : zone de surveillance (ZS) :

Type de production concernée	Nombre d'animaux concernés (nombre d'animaux remis en place après le vide sanitaire)
poulet Label Rouge ou élevé en plein-air	
pintade Label Rouge ou élevée en plein-air	
poulet biologique	
poulet standard et coquelet	
dinde	
Caille	

Date de début du vide sanitaire (après phase de nettoyage-désinfection) : ...

Date de fin du vide sanitaire (date de remise en place de volailles) : ...

- Allongement de la durée du vide sanitaire directement liée à l'interdiction de mise en place de volailles vivantes en zones réglementées mises en œuvre autour des 4 foyers IAHP déclarés en juillet et août 2016 :

Zone réglementée concernée :

ZP mise en place autour du foyer de La Dornac (15/07/2016) : ZS mise en place autour du foyer de de La Dornac (15/07/2016):

ZP mise en place autour du foyer de Vaureilles (18/07/2016) : ZS mise en place autour du foyer de Vaureilles (18/07/2016):

ZP mise en place autour du foyer de La Dornac (25/07/2016) : ZS mise en place autour du foyer de de La Dornac (25/07/2016):

ZP mise en place autour du foyer de Cruejouls (5/08/2016) : ZS mise en place autour du foyer de Cruejouls (5/08/2016):

Type de production concernée	Nombre d'animaux concernés (nombre d'animaux remis en place)
poulet Label Rouge ou élevé en plein-air	
pintade Label Rouge ou élevée en plein-air	
poulet biologique	
poulet standard et coquelet	
dinde	
Caille	

Date de début du vide sanitaire (après phase de nettoyage-désinfection) : ...

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné (nom et prénom) : _____

Demande à bénéficiaire de la prise en charge des pertes de revenus induites par les mesures de dépeuplement et de vide sanitaire adoptées pour lutter contre l'influenza aviaire à destination des éleveurs de volailles non palmipèdes en zone réglementée.

• **Atteste sur l'honneur :**

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité,
- l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2017-04 du 8 février 2017
- n'avoir fait qu'une seule demande d'aide **par SIREN** dans le cadre de cette mesure,
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la décision en vigueur,
- que mon entreprise n'a pas bénéficié d'une indemnisation dans le cadre d'une assurance privée.

• **M'engage à :**

- à fournir à la DDT/DDTM les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier,
- autoriser mon organisation de producteurs et mes éventuels partenaires commerciaux à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle éventuel de mon dossier,
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
- accepter et faciliter les contrôles,
- rembourser tout montant qui serait déclaré indu suite à contrôle administratif à posteriori ou contrôle sur place, avec application d'intérêts ou de sanction,

J'ai reçu une indemnisation de la part de ma DD(CS)PP dans le cadre de l'épisode d'influenza aviaire 2015-2016

Fait à _____, le _____ (obligatoire)

Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC

MENTIONS LÉGALES

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire. L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

LISTES DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE

Je joins à la présente demande les pièces justificatives dont je coche la case correspondante ci-dessous.

Pièces à joindre au dossier	Pièce jointe	Sans objet
- Relevé d'identité bancaire ou IBAN au nom du demandeur (exploitant individuel ou société)	<input type="checkbox"/>	
- les bons de sortie des animaux ou factures, permettant de déterminer la date de début du vide sanitaire ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les bons d'entrée des animaux ou factures, permettant de déterminer le nombre d'animaux éligibles ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- un extrait du registre d'élevage permettant de déterminer les différents mouvements d'animaux au sein de l'exploitation pour la période de référence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Les éléments inscrits sur ces documents doivent permettre de faire directement le lien entre les animaux et les catégories de forfaits de la décision FranceAgri-Mer</u>		
<u>A fournir selon le cas:</u>		
- le cas échéant, pour les exploitations ayant une activité dans la zone réglementée concernée mais dont le siège n'est pas dans la zone de réglementation, des justificatifs permettant de rattacher l'activité avicole éligible et les nombres d'animaux indiqués dans le présent formulaire à un bâtiment situé dans la zone réglementée (attestation d'assurance du bâtiment d'élevage, factures de ventes d'animaux spécifiquement rattachable au bâtiment, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>